

*Les crédits*

n'y a rien de mal dans les grosses augmentations de salaires, pourvu qu'il y ait des facteurs compensatoires pour augmenter la compétitivité de la société, comme l'installation d'un équipement moderne, comme c'est souvent le cas, ou l'investissement dans de nouvelles usines. Tout cela est acceptable, à condition que nous respections le fait que nous devons travailler ensemble dans ce qu'on considère comme un climat concurrentiel.

On soulève bien sûr la question des taux d'intérêt. Imaginons qu'on ait une hypothèque de 250 000 \$ ou de 200 000 \$ sur une maison dans ma circonscription. On verse un acompte, puis on doit effectuer des paiements. Permettez-moi de vous dire qu'il est beaucoup plus facile d'effectuer des paiements à 12 p. 100, à 11 p. 100 ou à 10,75 p. 100, taux auquel on peut acheter certaines hypothèques à l'heure actuelle.

Bien entendu, la raison pour laquelle je mentionne cela, c'est que lorsque les libéraux étaient au pouvoir, ils avaient le raisonnement suivant: «Laissons le taux monter à 18 p. 100, à 20 p. 100 et à 21 p. 100.» Je sais que cela est arrivé, car mon hypothèque a grimpé jusqu'à ces taux. Alors, je me sens bien à l'aise de dire cela aujourd'hui, en raison des mesures que nous avons prises. Oui, cela a fait mal lorsque le taux a grimpé à 12 p. 100, puis à 14 p. 100, mais il n'a certes jamais monté jusqu'à 21 p. 100, car nous avons pris les mesures qui s'imposaient au moment opportun pour empêcher que le taux d'inflation ne devienne élevé et que le taux d'intérêt ne monte en flèche, contrairement à ce que feraient les députés d'en face.

Je sais qu'ils ne se soucient guère des Canadiens ordinaires qui ont des paiements hypothécaires. Mais je peux vous dire que, dans ma circonscription, il est plus facile de justifier au député libéral des hypothèques à 11 p. 100 plutôt qu'à 21 p. 100, comme c'était le cas dans la région à l'époque.

Mais tout cela se répercute sur la compétitivité. Lorsqu'on n'est pas obligé d'effectuer des paiements hypothécaires énormes, on a besoin de moins d'argent pour payer la banque et on peut donc présumer pouvoir vivre un peu plus facilement avec ses revenus. Tout ce scénario est facile à comprendre.

C'est seulement un autre exemple de la façon dont la compétitivité s'insère dans ce scénario. Je pourrais vous donner d'autres exemples de son incidence sur l'économie canadienne. Je vais poursuivre jusqu'au bout avec un dernier point relié à la croissance économique.

Selon la motion présentée, le gouvernement n'est pas réellement engagé dans ce processus. Il est vrai que dans ma circonscription, les gens ont un accès limité aux programmes de développement économique. Mais il va sans dire que nous appuyons quand même certains des programmes actuels, comme l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et le Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest tout comme les programmes d'aide aux agriculteurs.

J'ai parlé de la situation agricole selon les informations à ma disposition. À mon avis, ce sont des mesures valables auxquelles mes électeurs peuvent donner leur appui. Lorsque l'économie du pays en général est saine, et non pas seulement l'économie d'un petit coin à Toronto ou à Vancouver, nous en profitons tous. Si les gens de Nouvelle-Écosse ont plus d'argent à dépenser, nous espérons qu'ils achèteront plus de produits canadiens.

Voilà le processus dans lequel nous sommes engagés. Je suis convaincu que le gouvernement est sur la bonne voie, contrairement à ce que prétend la motion à l'étude aujourd'hui.

**M. Bob Kilger (Stormont—Dundas):** Monsieur le Président, je représente une circonscription de l'est de l'Ontario, celle de Stormont—Dundas. Il s'agit d'une circonscription à la fois urbaine et agricole. Je ne tiens pas à retarder les commentaires, et je vais donc aller droit au coeur du débat. Cependant, je m'en voudrais de ne pas mentionner que Cornwall notamment a un taux de chômage de 15,5 p. 100. Plus de 3 400 personnes n'ont pas d'emploi. Je ne passerai pas en revue les raisons de cet état de choses. On finit par se répéter à la fin d'un débat. Et la journée tire à sa fin. Je tiens seulement à parler brièvement des propos du député, d'un point très délicat qu'il a soulevé concernant le déficit et de la marge de manoeuvre du gouvernement, c'est-à-dire les ressources dont il dispose et les mesures qu'il pourrait prendre pour stimuler l'économie.

• (1850)

Que tous les députés sachent bien, monsieur le Président, que l'exemple que je m'apprete à utiliser, à savoir une entente conclue entre une certaine province et le gouvernement fédéral, ne doit aucunement être interprétée comme une critique à l'endroit de cette province. C'est un bon exemple de ce que le gouvernement a accompli tout récemment dans le cadre d'une entente auxiliaire entre la province de Québec et le gouverne-